Grand Poitiers Communauté urbaine

Migné-Auxances

LUNDI	Fermé
MARDI	9h - 17h*
MERCREDI	9h - 17h*
JEUDI	9h - 17h*
VENDREDI	9h - 17h*
SAMEDI	9h - 17h*
DIMANCHE	9h - 17h*

*18h du 1er mars au 31 octobre.

Se présenter 15 minutes avant la fermeture de la déchetterie.

Jours fériés

La déchetterie est fermée les 1er janvier, 1er mai, 14 juillet, 15 août et 25 décembre.

Horaires de la plateforme de compostage

La plateforme de compostage, qui se situe à côté de la déchetterie, est ouverte **du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h**.

Les déchets

Les déchets acceptés

- Végétaux
- Réemploi : meubles et matelas réutilisables
- Meubles et matelas hors d'usage
- Encombrants
- Gravats : pierre, terre, parpaing, céramique...
- Métaux
- Cartons
- Bois
- Papier
- Batteries (voiture excepté électrique)
- Piles et accumulateurs
- Appareils électriques
- Huile alimentaire
- Huile de vidange
- Déchets dangereux liste des produits concernés ici (https://www.ecodds.com/detenteur-de-dechets-chimiques/tout-savoir-sur-les-dechets-chimiques/)
- Ampoules, néons
- Polystyrène
- Appareils thermiques
- Amiante (sous conditions, voir ci-dessous)
- Cartouches d'encre
- Radiographies
- Capsules Nespresso

Conditions pour le dépôt d'amiante

Les déchets d'amiante non friable (ou amiante lié) des particuliers sont acceptés à la déchetterie de Migné-Auxances (Saint Nicolas), sous condition de leur traçabilité.

- Au préalable, **un kit pour filmer l'amiante doit être retiré à la déchetterie**
- **Le bordereau de dépôt de déchets d'amiante non friable est à compléter et à remettre à l'agent de déchetterie** . Il est disponible ici .

Les déchets refusés

Pneus

Ces déchets sont repris sous conditions dans les déchetteries :

https://www.grandpoitiers.fr/mes-dechets/dechetteries/migne-auxances?

- Chauvigny
- Saint-Georges-lès-Baillargeaux

Verre

Retrouvez un point de collecte
ici (https://data.grandpoitiers.fr/explore/dataset/proprete-points-apports-volontaires-grand-poitiers-donnees-metiers/table/?disjunctive.contenu_du_pav)
.

Ordures ménagères

Les ordures ménagères sont à déposer dans le bac noir ; retrouvez les jours de collecte de votre commune
ici
.

Cadavres d'animaux

Vous pouvez retrouver des informations
ici (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33426#:~:text=Chat%20ou%20chien%20ou%20furet,incin%C3%A9rer%20par%20un%20cr%C3%A9matorium%20animalier.)
.

Bouteilles de gaz

Votre revendeur est dans l'obligation de les reprendre, même si vous n'avez plus de contrat ; vous pouvez retrouver un repreneur
ici (https://www.francegazliquides.fr/)
.

Flacons sous pression (hélium, protoxyde d'azote, cartouches Soda Stream)

Votre revendeur est dans l'obligation de les reprendre.

Produits pharmaceutiques, médicaments

Ces déchets sont à rapporter en pharmacie, retrouvez plus d'informations ici (https://www.cyclamed.org/comment-trier/)
.

Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)

Vous pouvez retrouver un point de collecte ici (https://www.dastri.fr/)
.

Fusées de détresse

Vous pouvez retrouver un point de collecte ici (https://www.pyreo.fr/)
.

Extincteurs

Votre revendeur est dans l'obligation de les reprendre.

Panneaux photovoltaïques

Vous pouvez retrouver un point de collecte ici (https://www.soren.eco/)
.

Armes et munitions

Vous pouvez vous rapprocher des services de Gendarmerie ou d'un armurier.

Déchets professionnels

Ces déchets sont repris dans les déchetteries acceptant les Professionnels. Plus d'informations ici
.

Se rendre à la déchetterie

Contact

Direction Déchets et Economie circulaire

Du lundi au vendredi 8h30-12h30

05 49 52 37 98

Courriel

GRAND POITIERS
84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35
HORAIRES :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30